

**PROCÈS-VERBAL**  
**Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session extraordinaire de son conseil le seizième (16<sup>e</sup>) jour de novembre 2009 à 20 heures, au Centre Communautaire de Stratford, au 165, Avenue Centrale nord, Stratford (Québec), G0Y 1P0 à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège no 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège no 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège no 3
Monsieur André Gamache, conseiller	siège no 4
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège no 5
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège no 6

L'avis de convocation a été posté à chacun des membres du conseil le douzième (12<sup>e</sup>) jour de novembre 2009.

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Jacques Fontaine.

Madame Hélène Lessard, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente agissant à titre de secrétaire.

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Rapport du maire
- 3- Facture de l'imprimerie F. Lussier
- 4- Modification au « Règlement # 1040 » ouverture et entretien des chemins d'hiver
- 5- Calendrier des séances régulières du conseil municipal 2010
- 6- Période inter-actions
- 7- Levée de la séance extraordinaire

**1- Ouverture de la séance extraordinaire**

L'ouverture de la séance extraordinaire est faite par le maire, Jacques Fontaine.

**2- Rapport du maire**

**Prévisions et orientations 2010**

Notre plus grande préoccupation sera l'approvisionnement en eau potable répondant aux normes du ministère, d'une part parce que quelques 250 personnes en sont présentement privées, deuxièmement parce que le coût du projet prévu par le précédent conseil pourrait dépasser les capacités de payer

de la plupart des citoyens; un projet alternatif est sous étude et les deux projets seront présentés aux citoyens pour leur décision finale.

Nous allons dans le prochain budget mettre en place la taxation en fonction des services; à cause de la grande disparité des services offerts en fonction du lieu de résidence des contribuables, nous ne pouvons pas continuer à garder le millin unique comme mode de taxation. Cette méthode est devenue discriminatoire.

Nous désirons régulariser la situation des chemins privés. La grande disponibilité des terrains en bordure de lacs a favorisé le développement de petites communautés disséminées ici et là. Les promoteurs ont développé leur milieu en fonction de ce qui était, à l'époque, des chalets. Mais les chalets sont devenus des résidences permanentes et le réseau routier est demeuré secondaire. Le conseil aimerait qu'une majorité de chemins privés deviennent des chemins publics et consultera les propriétaires, car ce changement impliquera des frais assez élevés pour la municipalité et les propriétaires eux-mêmes.

Il avait été prévu par le conseil précédent que plusieurs chemins soient pavés. Il faudra voir s'ils sont prêts à recevoir du bitume et comment se répartira la facture de ces améliorations importantes. Comme dans le cas de l'eau potable, le mode de répartition des coûts sera au cœur du problème.

Le conseil veut aussi regarder la viabilité du projet de développement du Domaine Aylmer. Ce projet pourrait avoir un impact important sur l'industrie touristique régionale.

Jacques Fontaine, maire

**Les résultats financiers de l'année 2008, le budget 2009 et les prévisions estimées pour l'année 2009.**

	Réalisation 2008	Budget 2009	Estimé 2009
<b><u>RECETTES:</u></b>			
Taxes	1 758 151	1 687 496	1 696 790
Paielement tenant lieu de taxes	41 996	53 299	65 119
Services rendus	243 277	208 279	162 058
Transferts	158 129	20 859	32 868
Imposition de droits	50 119	40 200	42 753
Intérêts	25 532	14 000	22 548
Autres revenus			
Redevances		6 300	6 300
<b>TOTAL :</b>	<b>2 277 204</b>	<b>2 030 433</b>	<b>2 028 436</b>
<hr/>			
<b><u>DÉPENSES :</u></b>			
Administration générale	280 656	283 872	290 112
Sécurité publique	248 366	274 886	283 133
Transport	633 526	644 574	575 591
Hygiène du milieu	253 784	324 321	314 148
Urbanisme et mise en valeur du territoire	76 788	102 095	89 150
Loisirs et culture	87 006	104 620	133 189
Frais de financement	40 623	34 082	34 269
<b>TOTAL :</b>	<b>1 620 749</b>	<b>1 768 450</b>	<b>1 719 592</b>
<hr/>			
Transfert à l'état des activités d'investies	243 295	329 922	347 847
Remboursements en capital	71 926	68 600	68 600
Fonds réservés	24 778		
Montant à pourvoir dans le futur	(141)		
<hr/>			
Excédent des activités financières		0	
<hr/>			
Affectations :			
Surplus accumulé affecté	19 964	136 539	180 539
<hr/>			
<b>Résultat net :</b>	<b>385 835</b>	<b>0</b>	<b>72 936</b>

**Réalisations 2009 :**

Les principales réalisations 2009 ont été :

- L'acquisition du camion auto-pompe
- L'achat d'un camion Ford 2010
- L'amélioration des chemins municipaux
- La relocalisation des bureaux municipaux au rez-de-chaussée

### **Rémunération des élus :**

La rémunération des élus et leur allocation de dépenses pour l'année 2009 s'élèvent à :

	Rémunération	Allocation	Rémunération MRC	Allocation MRC
Maire :	6 000\$	3 000\$	657.09\$	328.59\$
Maire –suppléant :	2 300\$	1 150\$		
Conseillers(ères) :	2 000\$	1 000\$	73.01\$	36.51\$

### **Liste des contrats**

La liste des contrats que la Municipalité du Canton de Stratford a conclu en comportant une dépense de plus de 25 000\$ ou supérieure à 2 000\$ accordés à un même fournisseur et dont le total dépasse 25 000\$ pour l'année 2009, est disponible au bureau municipal pour consultation aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal.

### **3- Facture de l'imprimerie F. Lussier**

Considérant que lors de la séance ordinaire du 9 novembre 2009, la facture de l'imprimerie F. Lussier » avait été refusée pour le paiement;

Proposé par Maryse Lessard  
Appuyé par Émile Marquis, et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte d'acquitter la facture de l'imprimerie F. Lussier au montant de 291.22\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **4- Modification au « Règlement # 1040 » ouverture et entretien des chemins d'hiver**

#### **AVIS DE MOTION**

Le maire Jacques Fontaine, donne un *avis de motion* que lors d'une prochaine séance du conseil, la municipalité adoptera un règlement afin de modifier l'article 1 du Règlement #1040 afin que le mode de taxation soit prélevé en fonction du nombre d'immeubles.

### **5- Calendrier des séances régulières du conseil municipal 2010**

Considérant qu'en vertu du Code municipal article 148, il est stipulé que le conseil établit avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ses séances.

Proposé par Yvon Lacasse  
Appuyé par Daniel Couture, et résolu;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal **pour 2010**, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **19h** :

- 11 janvier
- 1<sup>er</sup> février
- 1<sup>er</sup> mars
- 12 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 13 septembre
- 4 octobre
- 1<sup>er</sup> novembre
- 6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*Considérant que tous les membres du conseil sont présents, des items sont ajoutés à l'ordre du jour.*

#### **Représentant au comité d'urbanisme**

Considérant que suite à l'élection municipale 2009, les représentants des élus doivent être nommés au comité consultatif d'urbanisme;

Proposé par Yvon Lacasse  
Appuyé par Daniel Couture, et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford nomme les conseillers Richard Picard et Émile Marquis sur le comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **Bibliothèque et CRSBP**

Considérant que suite à l'élection municipale 2009, le représentant des élus doit être nommé au comité de la bibliothèque et auprès de la CRSBP de l'Estrie;

Proposé par Maryse Lessard  
Appuyé par Yvon Lacasse, et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford nomme le conseiller André Gamache sur le comité de la bibliothèque et comme délégué auprès de la CRSBP de l'Estrie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **Délégué auprès de la « Régie des mines et des lacs »**

Considérant que suite à l'élection municipale 2009, le représentant et le substitut de la municipalité doivent être nommés auprès de la « Régie des mines et des lacs »;

Considérant que le maire est nommé d'office sur le comité de la Régie des mines et des lacs;

Proposé par Daniel Couture  
Appuyé par Richard Picard, et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford doit nommer ses représentants, le maire Jacques Fontaine en est d'office, le substitut est la conseillère Maryse Lessard sur le comité de la « Régie des mines et des lacs ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **Camion Ford 550 (2004)**

Considérant que la municipalité avait procédé en appel d'offres pour la vente d'un camion Ford 550 (2004);

Considérant que la municipalité a reçu 4 soumissions et la plus élevée est de 5 300\$ ;

Considérant que le montant n'est pas suffisant pour la valeur du camion;

Proposé par André Gamache  
Appuyé par Émile Marquis, et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford n'accepte aucune des soumissions reçues pour le camion Ford 550 (2004).

Que la Municipalité du Canton de Stratford décide de conserver le camion Ford 550 (2004).

Voir résolution  
2009-12-278

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **Suivi du dossier Yvon Gagné**

Considérant la réclamation de Monsieur Yvon Gagné concernant le 2<sup>e</sup> test de percolation au 1778 chemin de Stratford;

Considérant que les deux parties ont été rencontrées;

Proposé par Maryse Lessard  
Appuyé par André Gamache, et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford rembourse le montant de la réclamation au montant de 568.75\$ pour le 2<sup>e</sup> test de percolation effectué au 1778, chemin de Stratford, sur présentation de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **6- Période inter-actions**

Monsieur le maire répond aux différentes questions des citoyens.

Question sur les deux dossiers des petites créances.

Le maire Jacques Fontaine et le conseiller André Gamache se retirent de la salle du conseil, car ils déclarent qu'ils sont en conflits d'intérêts.

Après la question, ils reprennent leur siège.

#### **7- Levée de la séance extraordinaire**

La levée de la séance extraordinaire est proposée à 21h.

Jacques Fontaine  
Maire

Hélène Lessard  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière